

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

28/12/2016.

Dossier complet le

24/01/2017.

N° d'enregistrement

2016-4291.

### 1. Intitulé du projet

Boisement de différentes parcelles de taillis sur la commune de FLAYAT

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom **MASSA**

Prénom **Jeannine**

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
5.1 C	Premier boisement d'une superficie totale de plus de 0,5 hectare et moins de 25 hectares

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Boisement

## 4.2 Objectifs du projet

Plantation de différentes essences d'arbres

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La plantation constitue la seule phase du projet

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation concernant la plantation.

La phase d'exploitation sera fonction de la production de bois durant les années qui vont suivre

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Autorisation de boisement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Les 2 parcelles représentent une surface globale de 6 ha 10 a 30 ca	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Les parcelles situées  
sur la commune de FLAYAT  
YB 4; YC4;

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Les terrains sont en friches et sans usage

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune classée
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR de millevaches en Limousin
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune de Flayat à fait l'objet d'un inventaire</p> <p>Une fiche conseil rédigée par le PNR de Millevaches en Limousin et par le CEN Auvergne et le projet prend en compte les délimitations</p>
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b> engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b> est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les surfaces sont peu importantes et les terrains sont pauvres
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

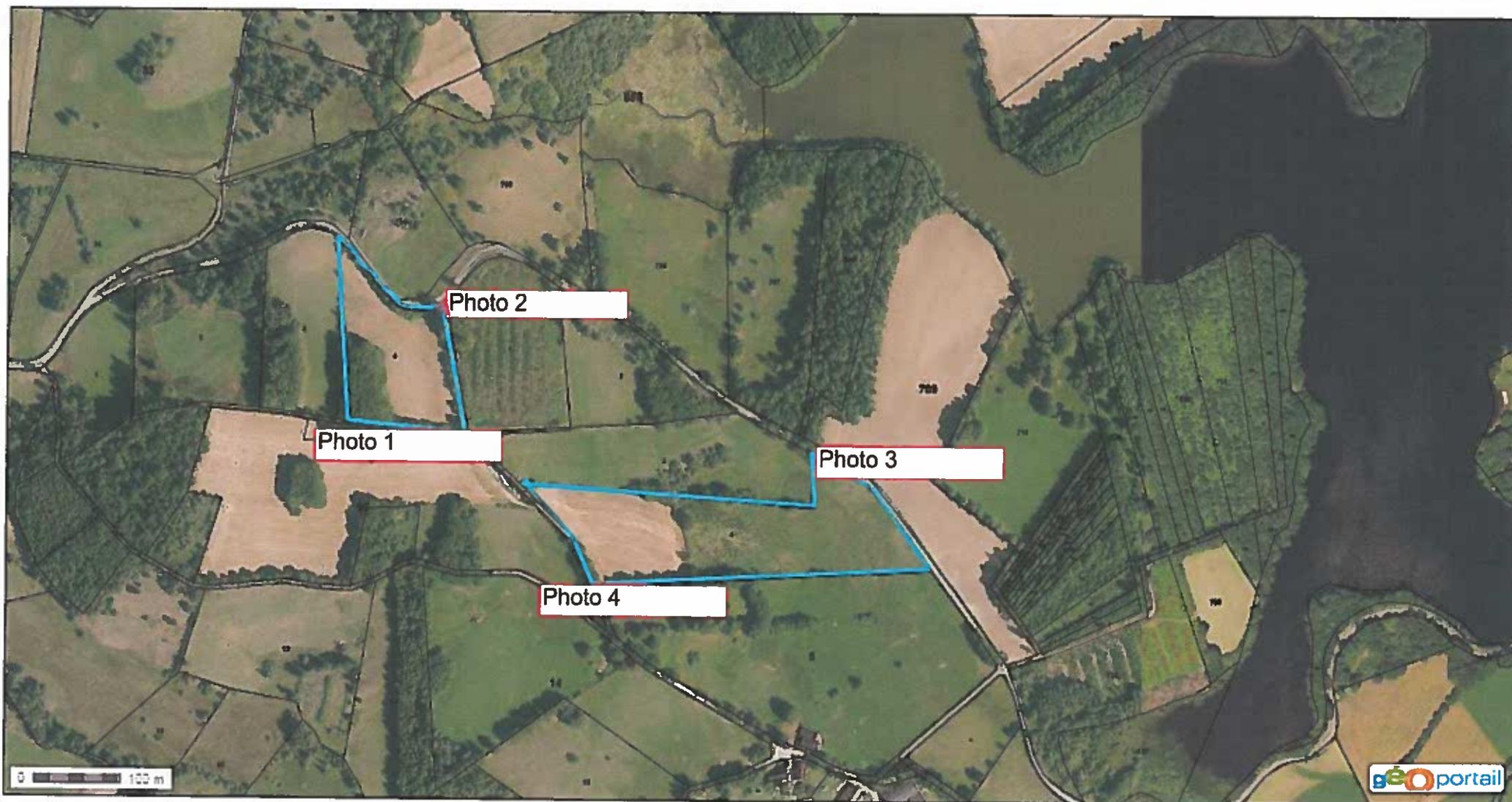
Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

S'agissant de boisement sur des parcelles privées et en friches, déjà partiellement boisées et pour le plupart classées en bois et taillis au cadastre, il apparait que ce projet n'a que peu d'impact environnemental, Nous avons de plus fait visiter les parcelles par le PNR et le CEN Auvergne pour évaluer l'impact du projet sur l'environnement et nous nous conformons aux préconisations en conservant nos parcelles.





© IGN 2015 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 24' 54.3" E

Latitude : 45° 46' 57.9" N



**Photo 1:YB 4**

**Depuis le chemin**



**Photo 2 :YB4**

**Depuis la D 30 entre Giat et Flayat**



Photo 3:YC4

Depuis la route D 30 entre Giat et Flayat



Photo 4:YC4

Depuis le chemin



## FICHE CONSEIL SUITE A VISITE DE TERRAIN

Objet du conseil : projet de boisement en zone humide

Gestionnaire-Propriétaire : Jeannine MASSA

Visite terrain du : 8 décembre 2015

Commune : Flayat

Lieu-dit : la Ramade-Couignal

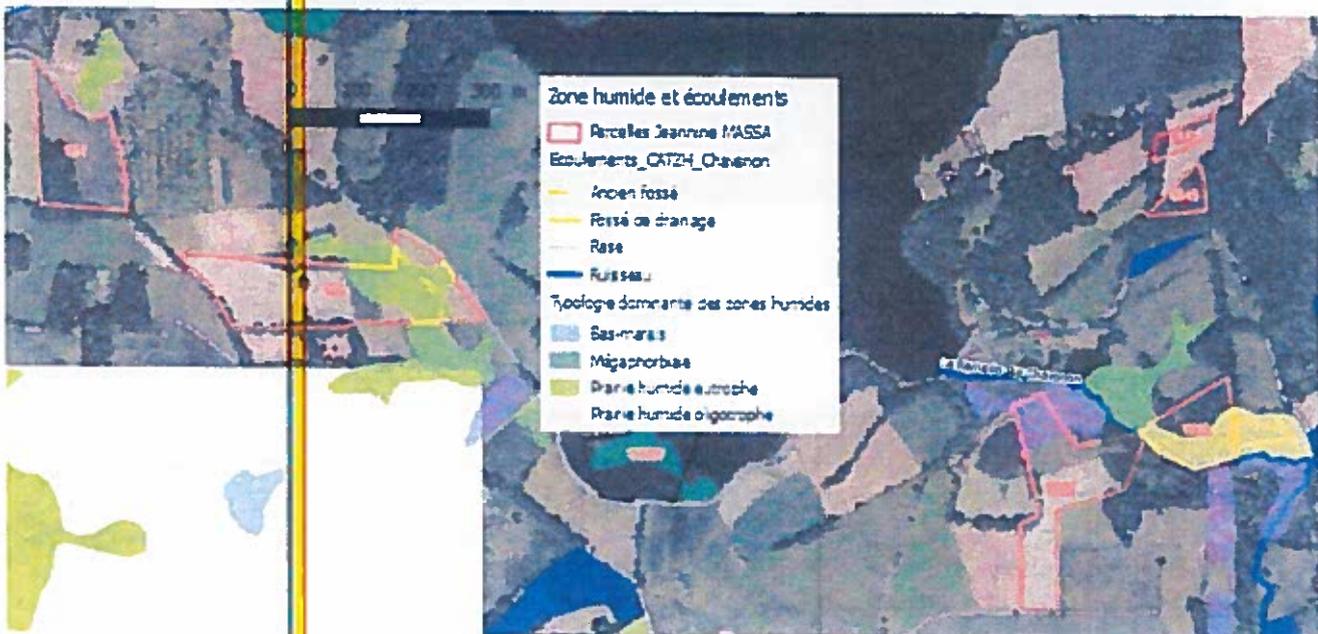
Surface parcelles: 10,2 ha

Surface de zones humides concernée : environ 2,2 ha

### Personnes présentes

MASSA Jeannine	Propriétaire et gestionnaire
MASSA Monsieur	époux
COLLET Julie	Paro Millevaches en Limouan
LE CORGUILLE Lydie	CEN Auvergne

## Descriptif des secteurs visités



Surfaces de zones humides : environ 2,2 ha de zones humides, sur 3 parcelles (voir carte ci-dessus et tableau ci dessous)

numéro	section	surf_cad	surface zh
16	YC	2,7298	0,4278
20	YC	1,2764	0,69
4	YC	4,0706	1,0391
4	YB	2,0907	0

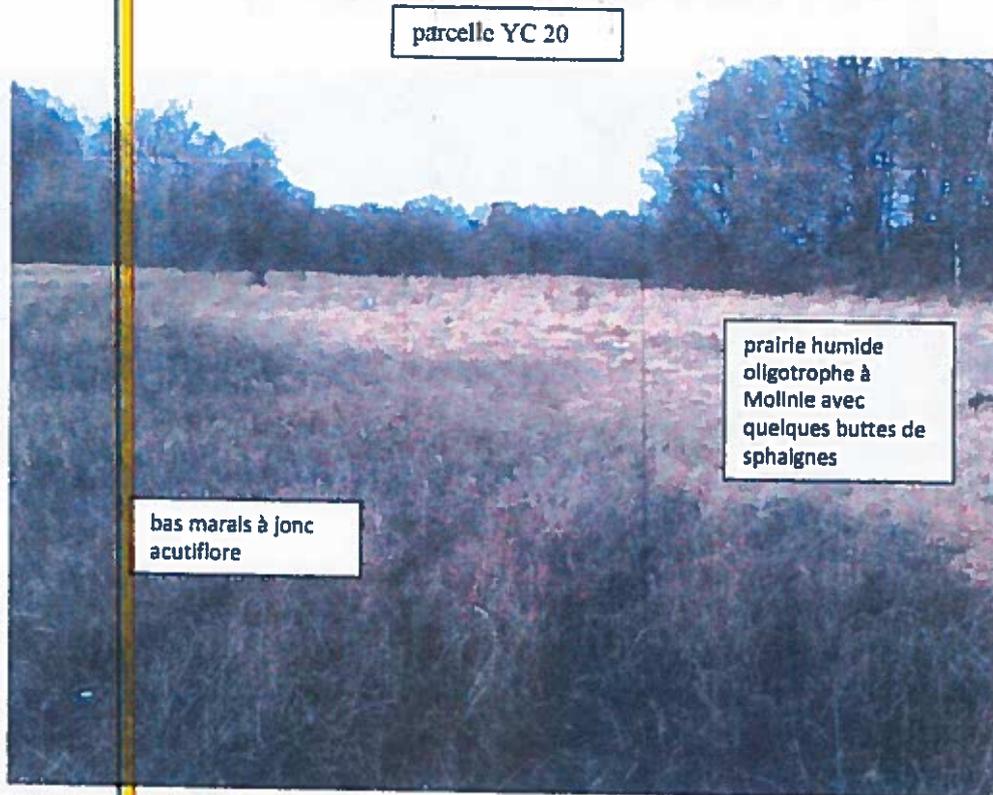
<sup>1</sup> surface estimée sous système d'information géographique après relevé de terrain et selon cartographie du CBNMC de 2003. D'après l'arrêté du 24/06/08 du code de l'environnement précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides, une zone est considérée humide si : sa végétation est caractérisée par des plantes hygrophiles (= qui aiment l'eau), si les sols possèdent une morphologie présentant des traces d'hydromorphie ; Le CEN Auvergne se base sur cette réglementation en utilisant le critère de la flore visible au sol pour définir les zones humides. Le critère « sol » est utilisé si nécessaire pour préciser les limites de la zone.

### Type de zone humide :

parcelle YC 4 : prairie humide eutrophe, zone de sources

parcelle YC 16 végétation de mégaphorbiaie (végétation de sol riche) en bord de cours d'eau, saulaie,

parcelle YC 20 : prairie humide oligotrophe avec quelques buttes de sphaignes, bas marais à jonc acutiflore, mégaphorbiaie en bord de cours d'eau



### Flore : période d'observation non optimale

- parcelle YC 4 : Jonc diffus
- parcelles YC 16 et 20 : Reine des prés, Cirse des marais, Jonc acutiflore, Laiche sp., Molinie bleue, sphaignes sp., Iris sp., Epilobe des marais

### Faune : période d'observation non favorable

#### Hydrographie de surface et lien au réseau hydrographique :

- parcelle YC 4 : écoulements diffus de sortie des zones humides → écoulements dans des rases dans les parcelles à l'aval → 700m → ruisseau sans nom → 1 km → cours d'eau « la Ramade »
- parcelles YC 16 et 20 : zone humide liée principalement à la nappe du cours d'eau de la Ramade, et dans une moindre mesure d'émergence de source de rupture de pentes.

#### Etat de la zone humide et du réseau hydrographique :

- parcelle YC 4 : faible pression via entretien irrégulier des rases
- parcelles YC 16 et 20 : zones humides en bon état et de fort intérêt écologique

#### Intérêts des zones humides du site

##### Rôle générique des zones humides :

- rétention au niveau des replats topographiques, frein au ruissellement sur les pentes en période de fonte des neiges et/ou pluies importantes.
- participe à un effet « tampon » et régulateur sur les ruisseaux en aval. Cet effet est d'autant plus marqué avec l'aspect cumulé de la présence de zones humides le long d'un cours d'eau ou en amont d'un cours d'eau. D'où l'importance du maintien d'un chapelet de zones humides sur un bassin versant.
- maintien d'une humidité relative des herbages même tardivement en saison et potentiellement d'une ressource d'eau pour l'abreuvement.

Ici les zones humides, notamment sur les parcelles YC 16 et 20 où elles sont en bord de la Ramade, ont un rôle important dans l'amortissement des crues (zone de divagation).

### Utilisation actuelle du site et problématique :

Les zones sont en « jachère », c'est à dire plus utilisée depuis 2012. Elles étaient par le passé pâturées.

Jeannine MASSA souhaite valoriser ces parcelles en plantant des arbres.

**Rappel :** les travaux d'aménagement en zones humides (entretien de rases compris) sont soumis à une procédure de déclaration préalable au titre de la loi sur l'eau.

Contact : Police de l'Eau (DDT 63) 04 73 42 14 93

<http://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Nature-et-environnement/Police-de-l-eau/Travaux-en-riviere-et-milieux-aquatiques/Les-procedures-administratives>

### Analyse succincte par parcelle:

- parcelle YB 4 : cette parcelle est sèche, il n'y a donc pas de contrainte liée à la présence de zones humides ; elle comporte un bosquet de hêtre et sur les limites des boisements spontanés de bouleaux.
- parcelle YC 4 : cette parcelle est en partie sèche sur sa zone amont, mais comporte plus d'un hectare de zones humides ; un boisement de cette zone humide serait contre productif d'un point de vue économique (travail du terrain, très peu d'essences adaptées et rendement nul) et nuisible d'un point de vue environnemental car impactant une zone humide. La zone humide faisant plus d'un ha, il sera nécessaire de déposer un dossier de demande d'autorisation auprès de la DDT de la Creuse si des aménagements y sont effectués.
- parcelle YC 16 : cette parcelle est en grande partie sèche ( zone amont), mais comporte deux secteurs de zones humides ; un boisement de cette zone humide serait contre productif d'un point de vue économique (travail du terrain, très peu d'essences adaptées et rendement nul) et nuisible d'un point de vue environnemental car impactant une zone humide. La zone humide faisant plus de 1000m<sup>2</sup>, il sera nécessaire de déposer un dossier de déclaration auprès de la DDT de la Creuse si des aménagements y sont effectués.
- parcelle YC 20 : la parcelle est coupée en deux : un boisement de chênes sur l'amont, une zone humide sur la zone plate en bordure de Ramade. Cette zone humide est d'un fort intérêt écologique (milieux rares, très certainement tourbeux). un boisement de cette zone humide serait contre productif d'un point de vue économique (travail du terrain, très peu d'essences adaptées et rendement nul) et nuisible d'un point de vue environnemental car impactant une zone humide. La zone humide faisant plus de 1000m<sup>2</sup>, il sera nécessaire de déposer un dossier de déclaration auprès de la DDT de la Creuse si des aménagements y sont effectués.

### Pistes de bureau d'études pour une éventuelle étude d'impact environnementale

- CERA Environnement , Bio Pôle Clermont Limagne, 63360 SAINT BEAUZIRE
- Agence Mosaïque Environnement , 111 r 1er Mars 1943, 69100 VILLEURBANNE

## Proposition de gestion

Dans le cas d'un boisement des parcelles, le CEN préconise bien entendu de ne pas planter en zones humides et de laisser une bande tampon de 2 mètres minimum entre les arbres plantés et les zones humides.

Compte tenu du contexte local (milieu pastoral, lutte contre les plantations en timbre-poste, actions d'amélioration de la qualité d'eau du plan d'eau de la Ramade...), plusieurs pistes sont à explorer en alternative aux boisements :

- remise en pâturage des prairies, en veillant à un fermage et à des pratiques durables du pâturage, notamment via un bail à clause environnemental, protégeant le propriétaire
- échanges de parcelles afin de constituer un noyau de plantation en zone sèche et de maintenir les secteurs de zones humides
- vente des parcelles YC 20 et 16 de zones humides auprès de collectivités ou des structures de préservation, avec découpage possible pour garder les secteurs secs

▲ cette proposition est technique et ne vaut pas autorisation de travaux

Le CEN Auvergne reste à disposition pour plus d'informations. 04 73 63 00 11